

## Invitation à l'Assemblée de fondation

Compton, 14 mai 2018

Madame, Monsieur,

Le comité provisoire formé de Nicole Couture, Michèle Lavoie, Clément Vaillancourt et moi-même avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée de fondation de la Société d'histoire de Compton.

**Le mardi, 22 mai 2018, à 19 h  
à la salle de la Terrasse Wood (entrée par l'arrière)  
6805, route Louis-S.-St-Laurent à Compton**

Les lettres patentes ayant été émise le 14 février dernier, vous aurez l'occasion de prendre connaissance des objets pour lesquels nous avons voulu constituer la Société d'histoire en organisme sans but lucratif (OBNL). Nous aurons l'occasion de vous faire part des différents projets que nous souhaitons réaliser pour mieux connaître et surtout mettre en valeur l'histoire et le patrimoine de Compton. Nous souhaitons aussi connaître vos idées et les projets auxquels vous aimeriez contribuer.

Cette assemblée de fondation a notamment pour but d'élire le premier conseil d'administration de la Société d'histoire de Compton. Vous trouverez ci-après une proposition d'ordre du jour de même qu'une fiche d'adhésion à la Société d'histoire de Compton que vous pourrez remettre à votre arrivée. Si vous pouvez imprimer ce formulaire et le remplir à l'avance, le processus d'inscription à l'arrivée en sera accéléré d'autant.

Nous vous remercions pour votre intérêt et escomptons le plaisir de vous rencontrer,

Jeanmarc Lachance pour  
Le comité provisoire de la Société d'histoire de Compton

## **Proposition d'ordre du jour pour l'assemblée de fondation**

8 h 30      Accueil et inscription

- 19 h
1. Ouverture de l'assemblée;
  2. Nomination à la présidence et au secrétariat de l'assemblée;
  3. Adoption de l'ordre du jour
  4. Bref historique de la Société d'histoire de Compton, présentation des raisons qui ont motivé sa constitution, aperçu de ses projets et de ses règles de fonctionnement;
  5. Partage d'idées sur l'avenir de la Société d'histoire;
  6. Pause permettant l'adhésion de nouveaux membres;
  7. Nomination à la présidence et au secrétariat des élections;
  8. Élections des membres du conseil d'administration;
  9. Ajournement permettant aux administratrices administrateurs élus de procéder à la nomination des officiers;
  10. Fin de l'assemblée.

P.-S. : Après l'assemblée, nous pourrions poursuivre les échanges autour d'un léger goûter.

D'ADHÉSION

**S.V.P. écrire en lettres moulées**

NOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

---

TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_

COURRIEL :

Individu : 20\$

Argent

Chèque

Reçu

Faire le chèque à l'ordre de la SHC. Postez à l'adresse suivante :

SHC 900 Bel-Horizon, App. 10, Compton, J0B 1L0

**Nous apprécions grandement votre soutien! Merci!**